



CTB



RAPPORT DES RESULTATS 2016 PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DANS LA TSHOPO¹ (PRODAT)



¹ Nom revu sur décision de la SMCL de février 2016 pour tenir compte du nouveau découpage territorial

ACRONYMES.....	4
1 APERÇU DE L'INTERVENTION.....	6
1.1 FICHE D'INTERVENTION.....	6
1.2 EXECUTION BUDGETAIRE.....	7
1.3 AUTOEVALUATION DE LA PERFORMANCE.....	8
1.3.1 <i>Pertinence</i>	8
1.3.2 <i>Efficacité</i>	8
1.3.3 <i>Efficiéce</i>	9
1.3.4 <i>Durabilité potentielle</i>	9
1.4 CONCLUSIONS.....	10
2 MONITORING DES RESULTATS.....	11
2.1 ÉVOLUTION DU CONTEXTE.....	11
2.1.1 <i>Contexte général</i>	11
2.1.2 <i>Contexte institutionnel</i>	11
2.1.3 <i>Contexte de gestion : modalités d'exécution</i>	12
2.1.4 <i>Contexte HARMO</i>	12
2.2 PERFORMANCE DE L'OUTCOME.....	13
2.2.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	13
2.2.2 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	13
2.2.3 <i>Impact potentiel</i>	14
2.3 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1.....	15
2.3.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	15
2.3.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	16
2.3.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	17
2.4 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2.....	19
2.4.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	19
2.4.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	20
2.4.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	21
2.5 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3.....	22
2.5.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	22
2.5.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	23
2.5.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	23
2.6 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 4.....	24
2.6.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	24
2.6.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	24
2.6.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	25
2.7 THEMES TRANSVERSAUX.....	26
2.7.1 <i>Genre</i>	26

2.7.2	<i>Environnement</i>	26
2.8	GESTION DES RISQUES.....	27
3	PILOTAGE ET APPRENTISSAGE	29
3.1	REORIENTATIONS STRATEGIQUES	29
3.2	RECOMMANDATIONS.....	29
3.3	ENSEIGNEMENTS TIRES	30
4	ANNEXES	31
4.1	CRITERES DE QUALITE	31
4.2	DECISIONS PRISES PAR LE COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI.....	36
4.3	CADRE LOGIQUE MIS A JOUR	39
4.4	APERÇU « MORE RESULTS »	45
4.5	RESSOURCES EN TERMES DE COMMUNICATION.....	53

Acronymes

AGEDUFOR	Appui à la gestion durable des forêts
AR	Animateurs Ruraux
BF	Bas-fonds
CARG	Conseil Agricole Rural de Gestion
CCP	Conseil Consultatif Provincial
CCS	Conseil Consultatif de secteur
CCT	Conseil Consultatif de territorial
CoCoMa	Comté de Concertation Multi Acteurs
COOPEC	Coopérative d'épargne et de crédit
COPROSEM	Comité Provincial des Semences
CTB	Agence belge de développement
DTF	Document Technique et Financier
EDUT	Programme d'Appui à l'Enseignement Technique et à la Formation Professionnelle dans le District de la Tshopo
GIFS	Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols
ICRAF	World Agroforestry Center
IITA	International Institute of Tropical Agriculture
INERA	Institut National d'Etudes et de Recherches Agronomiques
IOV	Indicateur Objectivement Vérifiable
IPAPEL	Inspection Provinciale de l'Agriculture, Pêche et Elevage
IPDR	Inspection Provinciale du Développement Rural
ITAPEL	Inspection Territoriale de l'Agriculture, Pêche et Elevage
ITDR	Inspection Territoriale de Développement Rural
M&E	Monitoring et Evaluation
MINAGRI	Ministère de l'agriculture
ML	Mètre Linéaire
MO	Matière organique
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation Paysanne
OPA	Organisation de Producteurs Agricoles
PIREDD	Projet Intégré REDD

PNIA	Plan National d'Investissement Agricole
PPIA	Plan Provincial d'Investissement Agricole
PRODAT	Programme de Développement Agricole de la Tshopo
PRODET	Programme de Désenclavement du District de la Tshopo
PTF	Partenaires techniques et financiers
RA	Riz amélioré
RAFI	Responsable administratif et financier
REDD	Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des forêts
ROI	Règlement d'ordre intérieur
RL	Riz local
SCV	Semis sous couvert végétal
SENASEM	Service National des Semencier
SIM	Système d'Informations sur les Marchés
SMCL	Structure Mixte de Concertation Locale
SNSA	Service national de statistiques agricoles
STD	Services Techniques Déconcentrés
T	Tonnes
UCAG	Unité conjointe d'appui à la Gestion

1 Aperçu de l'intervention

1.1 Fiche d'intervention

Intitulé de l'intervention	Programme de Développement Agricole de la Tshopo – PRODAT
Code de l'intervention	RDC 1217711
Localisation	RD Congo – Province de la Tshopo
Budget total	11 millions d'euros
Institution partenaire	Ministère de l'Agriculture et du Développement rural (national et provincial)
Date de début de la Convention spécifique	06 Novembre 2014 (Convention spécifique)
Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture	Démarrage : 20 mars 2015 Première SMCL : 28 Juin 2015
Date prévue de fin d'exécution	19 mars 2020
Date de fin de la Convention spécifique	05 Novembre 2021
Groupes cibles	Bénéficiaires directs : les populations (agriculteurs et autres) habitant dans les zones d'intervention.
Impact²	Les revenus des exploitations familiales dans les zones cibles du district de la Tshopo sont augmentés grâce à une relance durable de la production agricole et contribuent à la réduction de la pauvreté
Outcome	Les systèmes agraires intégrant des pratiques de gestion durable et les besoins différenciés des hommes et des femmes sont améliorés tout en assurant l'accès aux marchés
Outputs	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les OPA et opérateurs privés locaux ont amélioré une offre de services aux producteurs agricoles en vue d'augmenter la production et la productivité des exploitations familiales 2. Les OPA et opérateurs privés locaux ont amélioré une offre de services aux producteurs agricoles en vue d'augmenter la valeur ajoutée des principales spéculations retenues au niveau des fonctions post-récolte 3. Les acteurs publics provinciaux sont renforcés dans leurs fonctions d'appui, de suivi et de coordination du secteur agricole 4. Les structures de coordination et concertation sectorielle au niveau de la Tshopo sont renforcées.
Année couverte par le rapport	2016

² L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté

1.2 Exécution budgétaire

	Budget en euros	Dépenses		Solde	Taux de déboursement à la fin de 2016
		Années précédentes	Année couverte par le rapport (2016)		
Total	11.000.000	2015 : 876 054 2014 : 43 474	2016 : 1 758 133	8.322.338	24%
R1 Les OPA et opérateurs privés locaux ont amélioré une offre de services aux producteurs agricoles en vue d'augmenter la production et la productivité des exploitations familiales	4.701.940	275.029	584.538	3.842.373	18%
R 2 Les OPA et opérateurs privés locaux ont amélioré une offre de services aux producteurs agricoles en vue d'augmenter la valeur ajoutée des principales spéculations retenues au niveau des fonctions post-récolte	1.573.720	9.936	140.241	1.423.543	10%
R3 Les acteurs publics provinciaux sont renforcés dans leurs fonctions d'appui, de suivi et de coordination du secteur agricole	920.000	0	195.123	724.877	21%
R 4 Les structures de coordination et de concertation sectorielle au niveau de la Tshopo sont renforcées	466.300	0	37.260	429.040	8%
Réserve	155.587	0		155.587	0%
Moyens généraux	3.182.453	634.563	800.541	1.747.349	45%
Ecart de conversion			429		

1.3 Autoévaluation de la performance

1.3.1 Pertinence

	Performance
Pertinence	B

L'objectif spécifique du PRODAT est bien aligné sur le Plan national d'investissement agricole et le plan provincial d'investissement agricole (PPIA) au niveau de leurs objectifs (PNIA et PPIA) suivants :

- Objectif spécifique 1: Promouvoir les filières agricoles et développer l'agri business afin d'assurer durablement la sécurité alimentaire des populations et améliorer les revenus des paysans et des autres opérateurs du secteur
- Objectif spécifique 4 : Améliorer la gouvernance agricole, promouvoir l'intégration de l'approche genre et renforcer les capacités humaines et institutionnelles
- Objectif spécifique 5 : Réduire la vulnérabilité du secteur agricole aux changements climatiques.

On peut ajouter que le choix des filières prioritaires retenus par PRODAT a pris en compte les priorités provinciales et les acquis de la coopération belgo congolaise en RD Congo.

La logique d'intervention du programme est appropriée. L'évolution du contexte appelle plus d'attention et plus d'insistance auprès du partenaire local pour la réalisation effective de certaines hypothèses comme la réforme de la fonction publique, l'affectation d'un budget plus consistant en faveur du secteur agricole.

1.3.2 Efficacité

	Performance
Efficacité	A

Les principales stratégies de mise en œuvre du programme ont fait l'objet de travaux conjoints avec les principales parties prenantes. Au terme de la période de démarrage, ces stratégies ont fait d'une relecture critique et d'enrichissements avec la participation active des parties prenantes. L'atelier d'analyse des résultats 2016 a permis de suggérer quelques ajustements dans les stratégies. La relecture du projet de planification opérationnelle 2017 par les principales parties prenantes a aussi contribué à mieux définir les activités envisagées. Ce mécanisme régulier, de revue critique et d'ajustements des activités et des stratégies, permet au programme de prendre en compte les évolutions du contexte et de profiter au maximum des opportunités. Ce qui accroît d'autant la probabilité de réalisation de l'outcome.

1.3.3 Efficience

	Performance
Efficience	B

Les moyens du programme sont globalement gérés de façon efficace. Pour accroître la présence du programme sur le terrain et pour avoir une plus grande proximité avec les groupes cibles, le dispositif opérationnel a été revu avec un plus grand nombre d'antennes (de 3 à 5), le pourvoi de chaque antenne de compétences en agronomie et de renforcement de capacités organisationnelles. Ces nouvelles orientations et le réaménagement budgétaire subséquent ont été validés par la SMCL.

En 2016, environ 90 % des activités programmées ont été réalisées ou étaient en cours de mise en œuvre en décembre. Les retards significatifs dans la mise en œuvre des activités sont pour l'essentiel dus soit à la relance de certains marchés soit au temps de préparation plus long des conventions de subsides. Dans le cadre des appuis à la mise en place d'unités de transformation ou la réalisation d'infrastructures, il faut dire que le programme a aussi fait le choix de consacrer suffisamment de temps à l'ingénierie sociale préalable afin d'accroître les chances d'appropriation et de durabilité de leur exploitation. Dans ces conditions, on peut considérer que la plupart des livrables seront globalement disponibles dans les délais.

1.3.4 Durabilité potentielle

	Performance
Durabilité potentielle	B

Les démarches et stratégies du PRODAT sont conçues dans la perspective de fournir des services/ produits de proximité aux ménages agricoles et par des acteurs installés soit dans les bassins de production soit dans une zone peu éloignée. La production de semences est envisagée via des agri multiplicateurs installés dans les bassins de production et capables de produire/livrer différents types de semences (performance, coût) selon les besoins des clients que sont les paysans situés dans leur entourage. Le défi, encore en débat avec les services techniques, est d'arriver à garantir un certain niveau de performance (donc de qualité) des différents types de semences grâce à des modalités de contrôle économiquement supportables par les agri multiplicateurs (et leurs clients finaux qui sont les paysans). Il en est de même pour l'approvisionnement régulier des agri multiplicateurs, installés dans les bassins, en semences de qualité destinées à la production d'autres semences.

Le PRODAT facilite l'introduction d'innovations techniques, l'accès aux nouveaux équipements (petit matériel agricole, unités de transformation), basées sur des démarches similaires. Pour les petits équipements, des artisans et autres fournisseurs locaux sont intéressés par le programme de façon à faciliter la production et la disponibilité dans le moyen terme.

Les producteurs et autres acteurs des filières agricoles subissent toujours les nombreuses et fréquentes « tracasseries » sur les routes. Le recul de ce phénomène demeure un défi important pour la durabilité des effets probables du programme.

Les conventions de subsides ont permis de renforcer les liens fonctionnels entre le niveau province, territoire, secteur des services techniques déconcentrés. Toutefois, l'absence d'évolution de la part du budget de l'Etat en faveur des services agricoles déconcentrés demeure, là aussi, un grand défi quant au maintien de cette relation

fonctionnelle.

Enfin, les stratégies de mise en œuvre du programme, la distribution des rôles et responsabilités dans la mise en œuvre du programme semblent parfois être mal comprises, voire remise en question, par les actuels responsables du Ministère Provincial en charge de l'agriculture. Des évolutions significatives sont nécessaires à ce niveau.

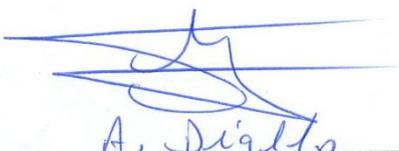
1.4 Conclusions

L'année 2016 correspond à la première année de la phase de mise en œuvre du PRODAT.

La performance du programme est satisfaisante au regard des critères de qualité ; l'objectif spécifique est pertinent et aligné sur le programme national et le programme provincial d'investissement agricole. Le dispositif opérationnel permet une assez bonne proximité avec les groupes cibles ; il facilite les interactions et les ajustements nécessaires dans la mise en œuvre. Il nécessite encore des améliorations notamment au niveau de la présence et la compétence des moniteurs agricoles et animateurs ruraux et de leur supervision. Les stratégies opérationnelles, les outils de suivi et évaluation ont été partagés, critiqués et validés avec la participation des principales parties prenantes ; de ce fait, leur appropriation par les acteurs locaux est en bonne voie. Les actions mises en œuvre sont appréciées par les groupes cibles et certaines innovations sont en cours d'adoption par les organisations de producteurs agricoles. Les positions prises et les agissements de certaines autorités locales sont susceptibles de limiter la durabilité probable des résultats du programme.

Ci-dessous, sont repris les éléments clés de l'année 2016 :

• Finalisation et validation des principales stratégies opérationnelles
• Validation du rapport de Baseline et finalisation du cadre de suivi
• Lancement des actions dans les territoires de Banalia et Isangi
• Appui à la production de semences, test d'innovations techniques et technologiques, appui à la transformation et au stockage
• Partenariat avec organisations de producteurs agricoles, les services techniques déconcentrés

Fonctionnaire exécution nationale ³	Fonctionnaire exécution CTB ⁴
	 A. Diatta

³ Nom et signature

⁴ Nom et signature

2 Monitoring des résultats⁵

2.1 Évolution du contexte

2.1.1 Contexte général

La décentralisation politico-administrative a été poursuivie et s'est traduite par la mise en place d'un gouvernement provincial qui a succédé au système des commissaires spéciaux installés pour assurer l'organisation de la nouvelle province de la Tshopo.

Le Commissaire spécial a été confirmé dans ses fonctions et élu Gouverneur de la Province de la Tshopo. Il a été investi par l'Ordonnance présidentielle du 15 avril 2016.

Un gouvernement provincial a ensuite été constitué le 30 mai 2016 et l'Assemblée Provinciale a validé sa composition.

La situation politique est sous-tendue par la fin du mandat présidentiel. Un dialogue national a été organisée et une proposition de report général des élections a été émise et validée par les participants à ce dialogue national. L'opposition politique estime que la fin du mandat présidentiel doit correspondre à la date anniversaire de l'investiture. La Cour Constitutionnelle a estimé que le Président de la République devait rester en fonction jusqu'à la désignation d'un successeur.

Après les tensions et affrontements du quatrième trimestre 2016, les acteurs politiques ont pu convenir en décembre 2016 de modalités de gestion de la période de transition avant les prochaines élections générales.

Une dépréciation monétaire s'accélérait au cours du quatrième trimestre a été constatée. Au 1^{er} décembre 2016, le Franc Congolais s'échange à 1250 pour 01 USD. Début 2016, le taux de change était à 920 francs congolais pour 01 USD. La dépréciation est donc d'environ 36%. Cette situation, dans une économie « dollarisée » pour certains types de transaction ou revenus, est préoccupante en ce qui concerne les revenus des paysans.

2.1.2 Contexte institutionnel

Le PRODAT en réfère institutionnellement à des services déconcentrés de l'Etat. La Province de la Tshopo ne dispose pas de services techniques propres et doit s'appuyer, en ce qui concerne le domaine du développement agricole en général sur les inspections provinciales de l'agriculture, pêche et élevage (IPAPEL) et du développement rural (IPDR). La loi sur la décentralisation consacre la mise à disposition des STD auprès du Gouverneur de la Province. Elle ne précise pas les relations entre le Ministère provincial de l'agriculture et les STD ; ce qui dans les faits donne lieu à des interprétations divergentes des acteurs sur le positionnement, le rôle du ministère provincial vis-à-vis de IPAPEL et IPDR. Une clarification est nécessaire à ce niveau.

Le Ministre provincial de l'agriculture est également le président de la SMCL du PRODAT. La nomination d'un Ministre provincial a clarifié la situation assez confuse qui a régné pendant la période de transition du démembrement des provinces. Cet ancrage institutionnel du programme reste approprié. Toutefois, la succession de responsables politiques a induit, pour le programme, des ré-explications du programme lui-même et des stratégies. Entre le démarrage effectif du programme en mars 2015 et mi 2016, la

⁵ L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté

fonction de ministre provincial de l'agriculture a été occupée par cinq récipiendaires différents.

2.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution

La Convention spécifique, le DTF consacrent le rôle de chacune des parties dans la mise en œuvre du programme, les modalités de gestion en régie des marchés, des contrats. Cela ne semble pas être suffisamment compris (et accepté) par les nouveaux responsables du Ministère Provincial de l'agriculture.

La conclusion d'une convention de subsides avec IPAPL a permis la mobilisation des moniteurs agricoles dans la mise en œuvre de conseils techniques rapprochés aux ménages agricoles. Une autre convention, qui permet la mobilisation des animateurs ruraux, a été conclue avec IPDR en fin d'année. Ces services sont appelés à poursuivre notamment l'encadrement du milieu rural dans l'après-programme. Le PRODAT considère que l'accompagnement de proximité relève d'abord des services de l'Etat et a concrétisé cette vision par un appui matériel et fonctionnel aux agents concernés et les a inscrit dans son système d'accompagnement, de renforcement des capacités et de suivi évaluation.

2.1.4 Contexte HARMO

Dans le cadre de l'harmonisation et de l'articulation des interventions, le PRODAT se concerta avec le programme PIREDD. Ces concertations ont permis dans les territoires de Banalia et Opala, d'ajuster les zones d'intervention de chacun des projets, de partager les principales stratégies de mise en œuvre. Les deux programmes sont également convenus de partager, sur une base régulière, leurs avancées réciproques. Des échanges périodiques sont organisés avec le projet AGEDUFOR notamment pour partager les démarches et résultats dans l'accompagnement à la sédentarisation des exploitations agricoles.

Le projet REDD dans le territoire d'Isangi a mis en œuvre des démarches intéressantes dans la gestion des équipements et infrastructures communautaires via un partenaire public-privé. Le PRODAT entend s'inspirer de ces démarches dans la mise en place d'unités de transformation et de magasins de stockage.

La zone d'intervention du PRODAT a été approvisionnée, sans concertation, de dizaines de tonnes de semences mises à disposition gratuitement par certains acteurs politiques avec l'appui de certains services techniques.

2.2 Performance de l'outcome



Objectif spécifique :

Les systèmes agraires intégrant des pratiques de gestion durable et les besoins différenciés des hommes et des femmes sont améliorés tout en assurant l'accès aux marchés.

2.2.1 Progrès des indicateurs

Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur 2016	Cible 2016	Cible finale
Productivité agricole	Moyenne Riz Local (RL) : 780 kg/ha Riz amélioré (RA) : Baibinge et Nerica : 1,5 T/Ha Manioc (Mn) : 12,6 T/Ha	RL : 780 kg/ha RA : 1,5 T/Ha Mn : 13,3 T/Ha	RL: 0,9T/ha RA : 1,6T/Ha Mn : 13T/Ha	RL: 1,2T/ha RA : 2T/ha Manioc : 16T/Ha
% de terres agricoles sur jachères et forêts secondaires	Jachère : 84 % Forêt secondaire : 16%	Jachère : 84 % Forêt secondaire : 16%	Jachère : 84 % Forêt secondaire : 16%	Jachère : 90% Forêt secondaire : 10%
Nombre de bassins de production dotés d'un réseau de fournisseurs et d'acteurs d'appui conseils de proximité fonctionnel	0	0	0	20 bassins de production
Niveau de représentation des femmes dans les organes de direction des OPA	30% de femmes dans les organes de gestion des OPA	30%	32%	40%

2.2.2 Analyse des progrès réalisés

Les valeurs des indicateurs, obtenues en fin 2016, sont globalement égales à celles de la Baseline. Ce qui est logique puisque la réalisation de l'objectif sera l'aboutissement d'un processus de changement au terme d'un certain temps.

Au titre des outputs des actions réalisées en 2016, on peut signaler

- une plus grande disponibilité de semences améliorées,
- la forte adoption des outillages apportés en guise de test,
- une plus grande appropriation par les bénéficiaires des unités de transformation installées en 2016,
- la mobilisation des OPA autour des services à rendre à leurs membres,
- le déploiement de moniteurs agricoles pour des appuis de proximité aux paysans.

La mobilisation des moniteurs agricoles n'a pu se faire convenablement en raison de

problèmes de gestion de l'IPAPPEL et de comportements inappropriés de certains de ses agents. Ce qui a sensiblement limité la fourniture des appuis techniques rapprochés aux producteurs pendant la saison B 2016.

2.2.3 Impact potentiel

Dans la Tshopo, l'amélioration des systèmes agraires avec une attention soutenue aux questions environnementales et à l'équité du genre demeure pertinente pour améliorer les revenus des ménages agricoles. C'est pourquoi, on peut considérer que la logique d'intervention est toujours valable.

Le revenu moyen des ménages agricoles de la zone d'intervention du programme a été établi après collecte de données pendant les travaux de Baseline. Son suivi, à partir de données fournies par l'administration, n'est pas possible puisque celles-ci ne sont pas régulièrement disponibles auprès de l'administration. Le suivi de cet indicateur se fera à l'occasion des enquêtes annuelles par le programme.

2.3 Performance de l'output 1

Output 1 : « Les OPA et opérateurs privés locaux ont amélioré une offre de services aux producteurs agricoles en vue d'augmenter la production et la productivité des exploitations familiales ».

2.3.1 Progrès des indicateurs

Indicateurs	Valeur de la Baseline	Progrès année 2016	Cible année 2016	Cible finale
<i>Sous résultat 1 : Une offre d'intrant spécifique semences en lien avec les OPA, les institutions publiques et la recherche appliquée est développée</i>				
Taux d'utilisation des semences améliorées par les ménages agricoles	9,98% soit 1 ménage sur 10	10%	15%	30%
Exécution des Plans de production au niveau de l'INERA établis avec objectifs de production concertés avec le COPROSEM et les CARG	Plans de production non encore établis			
Quantité de semences produites et écoulées par les agris multiplicateurs et OPA (dans la zone d'intervention)	Riz: 37T /34 T	Riz: 37T /34 T	Riz: 37T /34 T	Riz: 100T /90 T
	Mais: 25,5 T/ 24,3 T	Mais: 25,5 T/ 24,3 T	Mais: 25,5 T/ 24,3 T	Mais: 40 T/ 36 T
	Niébé: 13,2 T/ 11,7 T	Niébé: 13,2 T/ 11,7 T	Niébé: 13,2 T/ 11,7 T	Niébé: 20 T/ 18 T
	Arachide: 36,1 T/ 35,8 T	Arachide: 36,1 T/ 35,8 T	Arachide: 36,1 T/ 35,8 T	Arachide: 50 T/ 45T
	Manioc : 154950 ml /70200ml (quantité produite /quantité écoulée)	Non documenté	Manioc : 154950 ml /70200ml	Manioc : 300000 ml /150000ml
<i>Sous résultat 2. Les techniques de production sont améliorées et des techniques innovantes sont introduites par le biais de la recherche participative</i>				
Taux d'utilisation des itinéraires techniques améliorés et durables (par type : GIFS, ...) diffusés auprès des OP et des exploitations familiales	Semis en ligne: 3%	SL: 6%	SL: 5%	Semis en ligne: 10%
	Matière organique : 6%	MO : 6%	MO : 7%	Matière organique : 15%
	semis sous couvert végétal : 0%	SCV : 5%	SCV : 2%	semis sous couvert végétal : 10%
	Agroforesterie : 2%	Agrof : 2%	Agrof : 3%	Agroforesterie : 5%
	Exploitation de bas fond: 6%	BF: 5%	BF: 7%	Exploitation de bas fond: 10%
<i>Sous résultat 3. L'accès aux outils, équipements et petits intrants appropriés valorisant le travail des femmes est facilité</i>				
Taux d'utilisation par les femmes des ménages ciblés des petits équipements et des intrants	0	Non documenté	4%	20%
<i>Sous résultat 4. Les OPA et les prestataires de services sont accompagnés dans leurs rôles de fournitures de services d'appui conseils</i>				
Proportion de ménages ayant recours aux services fournis par les OPA	5 Services fournis par les OPA :	Non documentés	5 Services :	5 Services fournis par les OPA :
	Formation 14%		F: 16%	Formation 20%
	Accès aux semences 14%		AS: 16%	Accès aux semences 20%
	Accès aux équipements 13%		AE: 15%	Accès aux équipements 20%
	Appui à la commercialisation. 7%		AC:7%	Appui à la commercial. 10%
	Accès aux informations 6%		AI:8%	Accès aux informations 15%

Les données relatives à une partie des indicateurs n'ont pu être collectées en raison de la mobilisation partielle des moniteurs. Toutefois, même si les données avaient été collectées, il n'y aurait pas eu d'évolution (imputable au PRODAT) par rapport aux valeurs de base puisque c'est la première année opérationnelle du programme.

2.3.2 État d'avancement des principales activités

	État d'avancement ⁶				Commentaires/Mesures correctives
	A	B	C	D	
1. Appuyer les OPA à planifier l'offre et la demande en semences			X		Atelier thématique sur l'appropriation de la stratégie d'appui à la filière semence, à tenir en janvier-février 17
2. Appui aux OPA dans la gestion du système de financement et de distribution aux ménages agricoles			X		
3. Equipement des OPA en stockage et conservation des semences		X			Matériels de stockage en cours de test/ à tester : sacs triple ensachage et silos métalliques individuels
4. Production et conservation de semence de souche, de pré base et de base et essais participatifs multi locaux des nouvelles variétés, Convention avec IITA et INERA			X		Production des semences de base effectuée et en cours, essais variétaux démarrés en milieu paysan. Convention avec INERA et IITA en préparation et à opérationnaliser pour la saison A 2017
5. Appui au contrôle de qualité des semences de base, commerciale et de qualité déclarée (fonctionnement des laboratoires, formation et appui au fonctionnement des inspecteurs, modalité de gestion et de rapportage.			X		Des inspections et des analyses ont été effectuées pour chaque saison. Convention de Subside avec SENASEM à opérationnaliser pour la saison A 2017
6. Appui à la production de semence par les OPA et les agri multiplicateurs dans les trois territoires avec contrat et convention de production en fonction de la demande.		X			Réalisé en saison A 2016 Absence d'outil de contractualisation adapté existant actuellement
7. Appui spécifique au développement des filières semencières informelles pour les semences de qualité déclarées		X			Réalisé en saison A et B 2016
8. Appui aux spéculations particulières qui concernent spécifiquement les femmes, tel que le maraîchage, les arbres fruitiers				X	Prévu à partir de la saison A 2017 (jardin de case, bas-fonds)
9. Partenariat avec IITA/ICRAF			X		Convention avec IITA à opérationnaliser d'ici la saison A 2017 (ICRAF en 2018)
10. Renforcement du dispositif d'appui conseil et de formation "extérieures"			X		
11. Développement de champs écoles pilotes dans un territoire, consultation internationale, frais des FFS et ATN			X		Prévu à partir de la saison A 2017 (exploitation de l'expérience du Rwanda, mobilisation d'une expertise extérieure).

⁶
A Les activités sont en avance
B Les activités sont dans les délais
C Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
D Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

12. Développement décentralisé de pépinières et de blocs de production des plantes de couverture			X	Activité démarrée, retard pour l'exploitation de coffre de germination décentralisé dans les bassins de production (Formation spécifique prévue avant la saison A 2017). A cause de retard, une solution palliative qui a été prise (commande des plantules à l'INERA)
13. Aménagement spécifique dans les bassins de production (aménagement de bas-fonds, agroforesteries, champs de démonstrations, etc)			X	Activités démarrées
				L'aménagement des bas-fonds est prévu pour une mise en culture en Mars 2017 (sur 10 sites pilotes pré-identifiés)
14. Suivi des systèmes agraires et de l'impact sur l'environnement: collaboration avec le processus et les projets REDD+ dans la Tshopo, suivi cartographique de l'évolution de l'environnement (appui scientifique)			X	Atelier sur les problématiques environnementales et mission de suivi conjoint à tenir en janvier/février 17
15. Capitalisation d'expérience (voyage d'études et vulgarisation)		X		Missions d'échange d'expérience avec autres programmes (PRODAKOR, PRODADEKK)
16. Développement de coopérative de consommation pour les outils agricoles, les emballages, semences maraîchères			X	Test effectué/en cours sur certains outillages (houes, houes fourches)
				Echange avec EDUT autour de la mise à disposition des outillages (écoles techniques, artisans locaux)

2.3.3 Analyse des progrès réalisés

Les principales activités en lien avec ce résultat se sont globalement bien déroulées. Un groupe d'agri multiplicateurs est en cours d'accompagnement dans les différents bassins de production. Le programme facilite leur renforcement de capacités et leur accès au service de contrôle. Les semences produites par ces agri multiplicateurs sont écoulées en partie dans les bassins de production. Il est nécessaire de faciliter maintenant l'organisation des contrôles de proximité de la qualité des semences. Il est aussi nécessaire que les agri multiplicateurs soient davantage concernés par la commercialisation de leurs semences.

Au titre des innovations introduites, les producteurs apprécient l'impact du semis en ligne sur les rendements en champs collectifs et la plupart d'entre eux envisagent de le tester dans leurs parcelles individuelles. Dans le territoire d'Opala, les producteurs ont apprécié la performance du Riz NERICA par rapport aux variétés locales ; la plupart d'entre eux envisagent de substituer, au moins partiellement, la variété locale par du Riz NERICA.

Les actions et appuis du programme se font pour l'essentiel via les organisations de producteurs.

Les services d'appui conseils fournis par les moniteurs sont fort appréciés par les OPA. Ils permettent de toucher un nombre important de ménages agricoles et de renforcer les compétences des producteurs de façon régulière.

Les intrants ont été livrés et mis en place en saison A et B avec un certain retard. Il faut cependant dire que l'identification conjointe des besoins entre les OPA et le programme, dans le cadre d'une première collaboration, est un processus itératif qui a pris et prend encore du temps. De larges concertations ont eu lieu avec les OPA afin de circonscrire ce problème.

L'élaboration des conventions de subsides avec les structures de recherche a pris un peu de retard. Des mécanismes de collaboration alternatifs ont pu être trouvés en attendant la mise en place de ces partenariats.

2.4 Performance de l'output 2

Output 2 : «Les OPA et opérateurs privés locaux ont amélioré une offre de services aux producteurs agricoles en vue d'augmenter la valeur ajoutée des principales spéculations retenues au niveau des fonctions post-récolte ».

2.4.1 Progrès des indicateurs

Indicateurs	Valeur de la Baseline	Valeur année 2016	Cible année 2016	Cible finale
<i>Sous résultat 1. L'accès aux équipements et petites infrastructures de stockage et de transformation est facilité par le biais du financement</i>				
Nombre et types d'équipements de transformation mis en place *		5 décortiqueuses 2 batteuses- vanneuses	5 décortiqueuses de riz 10 batteuses- vanneuses	Batteuses: 50 Unités (U) Décortiqueuses : 25 U Presse à huile: 5 U Trancheuse: 10 U Moulin: 10 U
Capacité de stockage installée en tonnes **		0	0	300
<i>Sous résultat 2. La professionnalisation de la gestion des unités de transformation /stockage et de la maintenance des investissements est accompagnée</i>				
Volumes de produits transformés par les OPA et les privés appuyés par le Projet (riz, manioc, huile de palme) ***		Non documenté		
Volumes de produits stockés par les OPA et les privés appuyés par le Projet (riz, manioc, huile de palme) ****				
Niveau de fonctionnalité des systèmes de gestion des équipements de stockage et de transformation des produits agricoles	0	Non documenté	5 sur 10	7 sur 10
<i>Sous résultat 3. Les compétences des femmes en matière d'entrepreneuriat agricole et du leadership féminin sont renforcées</i>				
Niveau de fonctionnalité des systèmes de gestion des entreprises agricoles gérées par les femmes	système non fonctionnel (Outils de gestion absents)	Non documenté	5 sur 10	7 sur 10
Nombre de femmes gérant les entreprises agricoles	12%	12%	12%	
<i>Sous résultat 4. Un dispositif performant d'information sur les prix, les marchés et les statistiques à l'échelon des zones prioritaires est mis en place et fonctionne</i>				
SIM Fonctionnel	0%	0%	0%	20%
<i>Sous résultat 5. Les capacités des OPA et de leurs faïtières dans la commercialisation sont améliorées</i>				
Quantité collective vendue grâce à la facilitation des OP				
<i>Sous résultat 6. Les capacités des OPA et de leurs faïtières dans la commercialisation sont améliorées</i>				
Proportion d'OPA dont le chiffre d'affaire augmente	0	Non documenté	5%	25%

Sous résultat 7. le processus de structuration des OPA, de leurs unions, faitières et leur capacité à participer aux structures de concertations sont renforcées

Taux de pénétration des OPA	29%	30%	30%	40%
-----------------------------	-----	-----	-----	-----

NB : *, **, ***, *** (non documentés) : supprimés sur décision de la SMCL de décembre 16. Ces indicateurs suivent plutôt des outputs d'activités que des résultats.

2.4.2 État d'avancement des principales activités

Résultat 2	État d'avancement :				Commentaires
	A	B	C	D	
1. Etude de rentabilité des équipements de transformation		X			
2. Etude de marché sur les équipements adaptés et leur source d'approvisionnement		X			
3. Equipement de transformation 'moulin, décortiqueuses, malaxeurs, calibreurs, etc)			X		Réalisée aux 2/3 ; la mobilisation des bénéficiaires pour les études de faisabilité sommaires prend du temps. Idem pour les marchés.
4. Construction d'entrepôts et aménagement périphérique (aire de séchage, abris pour équipement, petit bureaux)		X			Réalisation d'abris pour le stockage du matériel de transformation L'identification de quelques sites de magasins est en cours.
5. Formations techniques spécifiques		X			Activité réalisée sur une base régulière : formations techniques réalisées en juin/juillet 16
6. Enveloppe pour maintenance			X		Formation des artisans locaux en Décembre Appui à la relance des équipements en panne : pièces de rechange acquises, réparation effective dès début 2017.
7. Assistance technique montage dossiers et accompagnement				X	Retard pour Marché infructueux ; relance.
8. Formations spécifiques entrepreneuriale des femmes			X		
9. Visites d'échanges inter-provinces					Prévue pour 2017
10. Equipement du réseau d'information sur les prix en matériel de communication : Radio/téléphone (SIM)			X		Le processus est en cours : identification des besoins par le SNSA, étude de faisabilité réalisée et design validé, préparation en cours de la phase test
11. Appui au fonctionnement du réseau d'information sur les prix et facilitation des contrats					En lien avec le SIM
12. Ateliers de formations (atelier annuel décentralisé)		X			
13. Atelier spécifique des sections genre des unions locales et de la Province					Prévue pour 2017
14. Appui au fonctionnement des Unions locales et de la Province				X	Revue de l'activité en raison de la faiblesse des unions : appui aux OP de base pour l'essentiel

2.4.3 Analyse des progrès réalisés

Au terme de cette première année de mise en œuvre, les démarches pour l'installation de nouvelles unités de transformation ont été testées et validées. Le programme entend consacrer un peu de temps à l'ingénierie sociale afin d'accroître les chances de portage et d'appropriation des unités de transformation par les groupes bénéficiaires. Des démarches similaires sont en cours pour les magasins de stockage. Les leçons d'expériences antérieures dans la Tshopo sont ainsi valorisées.

Le renforcement de la gouvernance des unités de transformation, de leurs capacités techniques et de gestion contribuent à créer les conditions de leur exploitation dans la durée. Les formations dispensées en 2016 l'ont été dans cette perspective. La mobilisation des animateurs ruraux, via le partenariat conclu avec IPDR en décembre 16, permettra d'accompagner la mise en œuvre des bonnes pratiques de gestion.

L'entretien et la réparation des équipements de transformation installés dans les territoires requièrent souvent la mobilisation de techniciens de Kisangani. La formation et l'accompagnement d'artisans en maintenance (vivant déjà d'une autre activité et installés dans les territoires) visent à faciliter l'accès à ces services.

Le diagnostic organisationnel des OPA partenaires dans les bassins a montré leurs forces et faiblesses. Sur ces bases, un accompagnement rapproché leur est proposé, notamment pour améliorer leur gouvernance, leur capacité à délivrer des services à leurs membres.

De nombreux producteurs sont encore obligés de vendre une part importante de leurs produits au moment des récoltes, période à laquelle les cours sont bas en raison de l'abondante offre. Il existe des COOPEC accompagnées par une ONG dans la zone d'intervention du programme. Au terme d'échanges, le programme envisage de tester, en partenariat avec cette ONG, une opération de crédit stockage en lien avec ces COOPEC.

2.5 Performance de l'output 3

Output 3 : « Les acteurs publics provinciaux sont renforcés dans leurs fonctions d'appui, de suivi et de coordination du secteur agricole ».

2.5.1 Progrès des indicateurs

output 3 : Les acteurs publics provinciaux sont renforcés dans leurs fonctions d'appui, de suivi et de coordination du secteur agricole					
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur 2016	Cible 2016	Cible finale	Commentaires
<i>Sous résultat 1. Les services clés de l'agriculture sont renforcés dans leur rôle de fournitures de services d'information, d'appui-conseil et de suivi des politiques provinciales</i>					
Nombre de fonctionnaires renforcés et affectés à des tâches d'appui-conseil et de suivi	PRODAT: 0	19	56	56 agents (Isangi non compris)	L'invalidation de la liste de 35 nouveaux moniteurs agricoles et agronomes superviseurs mobilisés à Yatolema , Banalia et Opala Centre , Processus CS IPDR en cours (21 animateurs ruraux et 5 chefs de cellule).
Taux d'équipement de l'institution au regard de ses missions et inventaire régulier du matériel	0%	20%	20%	100%	
Niveau de fonctionnalité du Système de statistique	80%	63%	80%	95%	
Indice de satisfaction des OPA pour les services rendus par les services techniques	21% (OPA qui déclarent être satisfaites des services rendus)	-	25%	35%	Il y a une amélioration mais il faut une enquête de terrain pour confirmer et quantifier l'indice de satisfaction

2.5.2 État d'avancement des principales activités

-	État d'avancement :				Commentaires
	A	B	C	D	
<i>Résultat 3</i>					
1. Equipement, motos, vélos, Indemnité, formation, amélioration des liens fonctionnels,			x		Invalidation de la liste des moniteurs agri mobilisés au mois d'août 2016
2. Ateliers et formation annuels en matière de gestion de l'environnement, le changement climatique et la déforestation, de la fertilité des sols, par territoire et au niveau de la province				x	
3. Suivi évaluation annuelle par le REDD+				x	
4. Collecte et échange d'informations sur les interventions du secteur agricole			x		
5. Capitalisation des expériences notoires des différents acteurs du secteur agricole		x			Le processus de la diffusion est en cours
6. Renforcement du SENASEM, ressources humaines, et fonctionnement		x			Convention de partenariat en préparation
7. Renforcement de l'INERA, Ressources humaines et fonctionnement		x			Convention de partenariat en préparation

2.5.3 Analyse des progrès réalisés

L'état des lieux des services techniques a permis de convenir avec eux des chantiers sur lesquels le PRODAT pourrait les accompagner.

Dans le cadre du renforcement de IPAPPEL, les moyens matériels et financiers mis à disposition ont permis à l'inspection provinciale, les inspections territoriales de fonctionner de façon régulière. Les interactions entre les différents niveaux de déconcentration/décentralisation (province, territoire, secteur) ont été renforcées à l'occasion de rencontres de planification, missions de suivi, supervision. Le renforcement de capacités a concerné les agents de base que sont les moniteurs agricoles. Un partenariat similaire a été conclu avec IPDR pour la mobilisation des animateurs ruraux en vue du renforcement organisationnel des OPA.

L'élaboration des conventions de partenariat avec SENASEM et INERA a pris un peu de retard. Pour autant, une collaboration a été initiée avec ces structures dans le cadre de leur mandat.

La volonté du Ministère Provincial de l'agriculture de jouer un rôle actif dans les relations partenariales entre le programme et les STD est un risque. Selon l'évolution de la compréhension des rôles respectifs au sein du Ministère cette question mérite une attention accrue des instances habilitées.

2.6 Performance de l'output 4

Output 4 : « Les structures de coordination et concertation sectorielle au niveau de la Tshopo sont renforcées ».

2.6.1 Progrès des indicateurs

Résultat 4 : Les structures de coordination et de concertation sectorielle au niveau de la Tshopo sont renforcées					
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur 2016	Cible 2016	Cible finale	Commentaires
<i>Sous résultat 1. Les CCP/CARG aux niveaux de la province, des territoires et des secteurs sont appuyés (renforcés)</i>					
Nombre de CARG fonctionnels selon niveau (P, T, S)	0	0	3	9	En veilleuse suite à la décision du Ministre (voir Ch. 2.6.3.). Cependant, le programme a participé activement au forum préparant les arrêtés Provinciaux concernant les CARG.
Pourcentage de CCP/CARG et autres comités de concertation ayant 30% des femmes dans leurs instances dirigeantes (leadership)	0	Non documenté	30%	100%	En veilleuse suite à la décision du Ministre. Cependant, le programme a participé activement au forum préparant les arrêtés Provinciaux concernant les CARG.
<i>Sous résultat 3. Le renforcement des partenariats intersectoriels et interinstitutionnels est appuyé (facilité)</i>					
Niveau de mise en œuvre de la nouvelle « feuille » de route COPROSEM					Pas de feuille de route à ce jour

2.6.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement :				commentaires
	A	B	C	D	
1. Atelier diagnostic CARG		x			Diagnostic réalisé pour Opala et Banalia en Avril et Mai 2016
2. Accompagnement des structures de concertation				x	Les mesures correctives de conformité avec la loi ont été prises
3. Accompagnement organisation et animation des réunions CCT et CCS				x	Les mesures correctives de conformité avec la loi ont été prises
4. Identification des besoins de la Division Genre		X			
5. Identification et diagnostic des OPA féminines engagées dans la transformation des produits agricoles		X			
6. Renforcement des capacités des OPA féminines en matière de leadership et entrepreneuriat féminins				x	

2.6.3 Analyse des progrès réalisés

Les principales activités réalisées dans le cadre de ce résultat se rapportent aux appuis en matière de genre et les diagnostics participatifs des CARG et du COPROSEM. Les accompagnements du CARG et du COPROSEM prévus n'ont pu être entamés en raison d'une décision du Ministère provincial de l'agriculture de suspendre les activités de ces cadres de concertation et, conséquemment, des appuis qui leur sont destinés. Un arrêté provincial, fixant les modalités de mise en place et les règles de fonctionnement des CARG et du COPROSEM, est en cours d'élaboration. Le programme n'en connaissait pas le contenu au moment de la rédaction de ce rapport.

2.7 Thèmes transversaux

2.7.1 Genre

Dans la perspective d'une mise en œuvre efficace des actions, le personnel de terrain a été sensibilisé et formé à la problématique de l'équité du genre. Les organisations de producteurs ont aussi été sensibilisées à la promotion des femmes à certaines fonctions : animatrices endogènes sur certains aspects techniques de la production agricole, direction des OPA. De même, la participation des femmes aux formations en tant que représentantes des OPA a été fortement suggérée. Ainsi, 25% des participants aux formations sont des femmes. Ce chiffre est encore insuffisant et les efforts devront être maintenus en 2017.

2.7.2 Environnement

La promotion d'actions ayant à la fois peu d'impact négatifs sur l'environnement et contribuant au recul de l'agriculture sur brûlis sont au cœur des appuis à la production agricole : semis sous couvert végétal (variante de l'agriculture de conservation), agro foresterie, valorisation des jachères, valorisation des bas-fonds. Ces actions sont conçues puis mises en œuvre en lien avec les services techniques de l'agriculture, les partenaires de recherche & Développement, les organisations de producteurs agricoles.

2.8 Gestion des risques

Identification du risque ou problème			Analyse du risque ou problème			Traitement du risque ou problème			Suivi du risque ou problème	
Description du Risque	Période d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Date limite	Avancement	Statut
Les tracasseries persistent et démotivent les acteurs économiques	Q2 2015	DEV	Medium	Medium	Medium Risk	Actions spécifiques prévues dans le programme de désenclavement et à travers les CARG/CCP. Utilisation de radios communautaires	PRODAT / PRODET			En cours
Faible prise en compte du genre de façon transversale	Q2 2015	DEV	Medium	Medium	Medium Risk	La participation, le ciblage, la responsabilité des femmes sont pris en compte de manière systématique	PRODAT	2016 et années suivantes		En cours
						Une formation en matière de genre pour toute l'équipe et des proches collaborateurs	PRODAT	2016 et années suivantes		Fait
						Inscription dans le règlement intérieur des OPA et du CARG du respect de la participation significative de la femme	OPA et CARG	2016 et années suivantes		En cours
						Le système M&E appliqué dans ce programme ainsi que le budget sensible au genre intègrent la dimension genre	PRODAT	2016 et années suivantes		Fait
Contexte électoral	Q2 2015	OPS	Medium	High	High Risk	Adaptation des interventions en cas de besoin	PRODAT	2016 et années suivantes		En cours

Qualité des semences	Q2 2015	OPS	Medium	High	High Risk	Renforcement du dispositif de contrôle du SENAEM à un coût raisonnable à charge des acteurs de la filière	PRODAT	2016 et années suivantes		En cours
Faible capacité des OPA	Q2 2015	OPS	Medium	Medium	Medium Risk	Actions de renforcement à différents niveaux	PRODAT	2016 et années suivantes		En cours
Mauvaise gestion des équipements	Q2 2015	OPS	Medium	Medium	Medium Risk	Formation sur la maintenance des équipements	PRODAT	2016 et années suivantes		En cours
						Processus de mise en place des équipements selon stratégie définie, partagée et validée	PRODAT	juin-16		Fait
Porteurs de projets post récolte/transformation opportunistes	Q2 2015	OPS	Medium	Medium	Medium Risk	Elaborer des critères de sélection pertinents d'éligibilité	PRODAT	juin-16		Fait
						Contribution des bénéficiaires	PRODAT			En cours
Restructuration lente du Ministère de l'agriculture et personnel peu opérationnel	Q2 2015	OPS	High	Medium	High Risk	Lobby auprès du Gouvernement	SMCL	2016 et années suivantes		En cours

3 Pilotage et apprentissage

3.1 Réorientations stratégiques

Sans remettre en cause les appuis en vue de renforcer les unions et les faitières d'OPA, le programme a choisi de recentrer l'accompagnement des OPA autour des organisations de base. En effet, les différents scans et états des lieux indiquent que la plupart des unions d'OPA sont faibles. Entre autres raisons, on relève la faiblesse des OPA membres de ces unions. C'est pourquoi, l'essentiel des appuis en faveur des OPA sera consacré à l'accompagnement des organisations de base.

Il est encore nécessaire de faire connaître voire de vulgariser les stratégies de mise en œuvre du programme auprès des groupes cibles. En effet, bien que les mandataires des principales parties prenantes aient été associés aux travaux sur les stratégies, leur diffusion à la base semble avoir été insuffisante.

3.2 Recommandations

Recommandations	Acteur	Date limite
Recentrage des appuis en faveur des OPA autour des OP base	ATI renforcement de capacités	Q1
Mise à disposition des intrants agricoles avant le démarrage des campagnes agricoles	ATI agronome	Q1
Adaptation des outils de collaboration avec les STD	Responsable programme, RAFI	Q2
Revue des appuis aux cadres de concertation pour tenir compte du cadre fixé par l'autorité provinciale	ATI renforcement de capacités	Q2
Concevoir et mettre en œuvre des actions de communication / vulgarisation des stratégies de mise en œuvre du programme auprès des groupes cibles	Responsable programme	Q1
Recentrage de chacune des principales parties prenantes autour des rôles définis dans le DTF, le ROI de la SMCL	SMCL	Q2

3.3 Enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
<p>La période de semis varie en fonction des différentes zones d'intervention du PRODAT et des spéculations. Selon la saison culturale (A ou B), les premiers semis démarrent en janvier ou juillet et les derniers en mai ou novembre (4 mois plus tard). De ce qui précède et afin d'éviter toute contrainte liée à aux intrants (dont semences), le PRODAT veillera à une mise à disposition en début de campagne (janvier ou juillet).</p>	<p>OP, PRODAT</p>
<p>Malgré une élaboration participative et itérative des stratégies opérationnelles (au niveau provincial principalement), la nécessité d'un partage rapproché (au niveau des antennes et bassins) se fait ressentir, afin de renforcer leur exécution appropriée. A titre d'exemple, pour le cas de la stratégie d'appui à la filière semencière, des ateliers décentralisés sont préconisés pour une meilleure appropriation de certains éléments clés : planification de l'offre et de la demande en semences, commercialisation de la semence améliorée et certifiée auprès des ménages agricoles, mise en place d'un fond de roulement afin d'assurer la durabilité de la production de semences à chaque maillon de la filière.</p>	<p>OP, STD, PTF, PRODAT</p>
<p>Dans le contexte de la Tshopo, les regroupements d'OPA sous forme d'unions sont assez faibles en raison de la fragilité des OPA base qui en sont membres. C'est pourquoi, il est important de renforcer celles-ci, d'abord</p>	<p>CTB, STD, PTF</p>
<p>Dans le contexte de la Tshopo, les cadres de concertation dans le secteur agricole (CARG, COPROSEM) manquent de dynamique propre en raison de leur genèse, l'amplitude de leur mandat, leur composition etc. Il est important d'être attentif aux conditions de mise en place des futurs cadres de concertation, notamment en se basant sur des dynamiques d'intérêt collectif portées par les acteurs locaux et dimensionnées à leur capacité réelle (technique, financière etc).</p>	<p>CTB, STD, PTF</p>

4 Annexes

4.1 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de la PERTINENCE : note totale	A	B	C	D
		x		
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?				
	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
x	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.		
	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.		
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?				
	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).		
x	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.		
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.		
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.		

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.

*Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité :
 Au moins deux 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D*

Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale	A	B	C	D
		x		

2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?

	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.
x	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.
	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.

2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?

	A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.
x	B	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.
	C	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.
	D	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.

2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?

	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.
x	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'2016				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale	A	B	C	D
	x			
3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?				
X	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.		
	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimes restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.		
	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.		
	D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.		
3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?				
X	A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.		
	B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.		
	C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.		
	D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.		

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en

œuvre de l'intervention).				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale	A	B	C	D
		x		
4.1 Durabilité financière/économique ?				
	A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.		
x	B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.		
	C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.		
	D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.		
4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?				
	A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.		
	B	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.		
x	C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.		
	D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.		
4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?				
	A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.		
	B	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.		

x	C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.
	D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.
4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?		
	A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).
x	B	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.
	C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.
	D	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.

4.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

Décision				Action			Suivi	
Décision	Periode d'identification (mmm.aa)	Source*	Acteur	Action(s)	Resp.	Deadline	Avancement	Status
Organiser des réunions techniques tous les 3 mois, pour un suivi rapproché du programme, surtout en cette phase de démarrage	mai-15	PV SMCL 0		Réunion technique organisées tous les 3 mois	Resp. PRODAT	à mi chemin entre 2 SMCL	Organisation effective tous les 3 mois ; réunion technique N°4 organisée en sept 16	EN COURS
Redéfinir les processus pour associer des agents de la cellule provinciale des marchés publics locaux dans les processus de passation à la CTB pour un transfert de compétence et d'appliquer les clauses des DTF sur l'élaboration des marchés publics.	mai-15	PV SMCL 0		Le gouvernement provincial transmettra à la CTB la situation de la cellule Marchés Publics : nombre d'agents, statuts, état de paiement des salaires, nombre de marchés 2015, plan de passation 2016 etc	Coordination	SMCL Déc 16	La documentation n'a toujours pas été transmise à la CTB. A la SMCL du 28 Juin, il a été annoncé que la cellule marchés publics de la Province orientale a été dissoute. Une nouvelle cellule Marchés Publics Province de la Tshopo sera mise en place.	EN COURS
Organiser les formations en faveur des agents de la cellule MP de la Province sur les procédures de passation de marchés de l'Union Européenne et de la Belgique applicables conjointement avec l'UCAG MINAGRIDER pour leur permettre d'être plus efficaces	mai-15	PV SMCL 0			Coordination			EN COURS
Tirer des leçons des programmes précédents (CTB et autres) et valoriser leurs acquis.	mai-15	PV SMCL 0		Documentation des expériences récentes /échanges avec les	Resp. PRODAT et autres ATI		Actions régulières et continues	EN COURS

				acteurs				
Tout en respectant les grands principes définis dans le DTF, la CS et le PIC, veiller à ce que dans le choix des filières, des activités agricoles secondaires puissent être prises en compte en fonction des réalités locales	mai-15	PV SMCL0		Interventions ponctuelles et limitées sur autres filières	Resp. PRODAT		Action continue	EN COURS
Assurer une corrélation entre les infrastructures de désenclavement, les bassins de production et les spéculations prioritaires dans ces bassins (recours à la cartographie pour la visibilité.	mai-15	PV SMCL0		Sélection des travaux de désenclavement multimodal sur la base des bassins prioritaires sélectionnés selon un processus participatif par le PRODAT pour Isangi	Resp. PRODAT et PRODET	Fin juin 2016		OUVERT
Création de sous résultats entre Résultats et activités	févr-16	PV SMCL1		Insertion de Sous Résultats entre Résultats et activités dans la matrice de Suivi évaluation du PRODAT	Responsable de Suivi Evaluation	1/03/2016		REALISE
Nouveau dispositif opérationnel : 1 antenne à Banalia, 1 antenne à Bengamisa, 1 antenne à Yatolema, 1 antenne à Opala, 1 antenne à Isangi ; chacune antenne est dotée de compétences en agronomie et renforcement de capacités	févr-16	PV SMCL1		Création des antennes et mobilisation du personnel technique prévu	Resp. Technique PRODAT	1/05/2016	Mobilisation des chefs d'antenne ; mobilisation partielle des compétences en renforcement de capacités et agronomes pour Opala, Banalia, Bengamisa et	REALISE

							Yatolema	
Mettre en place un Comité de concertation Multi acteurs en lieu et place d'un Coresponsable	févr-16	SMCL			Resp. PRODAT et PRODET	Fin juin 2016	Projet de ROI du Comité soumis à la SMCL du 28 Juin 2016 ; des amendements ont été faits et une validation sera faite via le PV de ladite SMCL Point sur CoCoMa à la RT de septembre et sollicitation du Président de la SMCL de procéder à la mise en place du CoCoMa	OUVERT
En cas d'égalité de compétence, favoriser les ressortissants de la Tshopo dans les recrutements	Février 16	SMCL			Prog. Provincial Tshopo		Action continue	OUVERT
Réaménagement budgétaire	juin-16	SMCL		Réalisé	Resp. PRODAT et RAFI			REALISE

4.3 Cadre logique mis à jour

Logique d'intervention	Sous résultat	Libellé de IOV	Définition	Distinction Genre	Fréquence de collecte
Objectif spécifique : Les systèmes agraires intégrant des pratiques de gestion durable et les besoins différenciés des hommes et des femmes sont améliorés tout en assurant l'accès aux marchés		Productivité agricole	Rendements moyens en riz (local et amélioré) et manioc chez les ménages bénéficiaires du projet	Non	saison
		% de terres agricoles sur jachères et forêts secondaires	Proportion de jachères et de forêts secondaires exploitée par les paysans par rapport à la totalité des terres exploitées	Non	Par année
		Nombre de bassins de production dotés d'un réseau de fournisseurs et d'acteurs d'appui conseils de proximité fonctionnel	Un réseau est considéré comme fonctionnel s'il existe au moins dans le bassin versant : 1 fournisseur de semences + 1 fournisseur d'intrants, un conseiller agricole actif	Oui	semestre
		Niveau de représentation des femmes dans les organes de direction des OPA	Proportion de femmes dans les organes de décision des OPA	Oui	annuel
Logique d'intervention	Sous résultat				
Résultat 1 : Les OPA et opérateurs privés locaux ont amélioré une offre de services aux producteurs agricoles en vue	<i>Une offre d'intrant spécifique semences en lien avec les OPA, les institutions publiques et la recherche appliquée est développée</i>	Taux d'utilisation des semences améliorées par les ménages agricoles	Proportion de ménages ayant utilisé, dans au moins une de leur parcelle au cours de la saison, des semences améliorées	Oui	Annuel

d'augmenter la production et la productivité des exploitations familiales		Exécution des Plans de production au niveau de l'INERA établis avec objectifs de production concertés avec le COPROSEM et les CARG	Quantité de semence de pré base et base produite et écoulee par l'INERA & l'IITA en rapport avec quantités demandées (COPROSEM, CARG, OPA, ...)	Non	Par saison
		Quantité de semences produites et écoulees par les agri multiplicateurs et OPA (dans la zone d'intervention)	Quantité de semences R1, R2 et SQD produite et écoulee par les agri multiplicateurs (encadrés ou non par une OPA)	Non	Par saison
	<i>Les techniques de production sont améliorées et des techniques innovantes sont introduites par le biais de la recherche participative</i>	Taux d'utilisation des itinéraires techniques améliorés et durables (par type : GIFS, ...) diffusées auprès des OP et des exploitations familiales	Proportion de ménages agricoles ciblés ayant adopté une ou plusieurs pratiques durables (spécifiées par type, cf. PNIA) pendant au moins deux saisons agricoles successives	Oui	Par saison
	<i>L'accès aux outils, équipements et petits intrants appropriés valorisant le travail des femmes est facilité</i>	Taux d'utilisation par les femmes des ménages ciblés des petits équipements et des intrants	% de femmes utilisant des équipements/outillage adaptés (nouveaux) et /ou ayant accès aux intrants dans la zone d'intervention	Oui	Par année
	<i>Les OPA et les prestataires de services sont accompagnés dans leurs rôles de fournitures de services d'appui conseils</i>	Proportion de ménages ayant recours aux services fournis par les OPA	Proportion des ménages ayant accès aux prestations et appuis conseil fournis par les OPA et les prestataires de service accompagnés par le PRODAT	Non	Par année

<p>Résultat 2 : Les OPA et opérateurs privés locaux ont amélioré une offre de services aux producteurs agricoles en vue d'augmenter la valeur ajoutée des principales spéculations retenues au niveau des fonctions post-récolte</p>	<p><i>L'accès aux équipements et petites infrastructures de stockage et de transformation est facilité par le biais du financement</i></p>	<p>Nbre et types d'équipements de transformation mis en place</p>	<p>Quantité, types et capacité installées</p>	<p>Non</p>	<p>Semestre</p>
		<p>Capacité de stockage installée</p>	<p>Capacité cumulée en tonnes</p>	<p>Non</p>	<p>Semestre</p>
	<p><i>La professionnalisation de la gestion des unités de transformation /stockage et de la maintenance des investissements est accompagnée</i></p>	<p>Niveau de fonctionnalité des systèmes de gestion des équipements de stockage et de transformation des produits agricoles</p>	<p>Le niveau de fonctionnalité est une notation moyenne (sur une échelle de 0 à 10) obtenue à travers une évaluation participative, regroupant les responsables des UT et des agents du PRODAT, de plusieurs critères / assertions prédéfinis (existence 0 à 10 : 4 pour livre de caisse/3 pour cahier d'opérations, 3 pour cahier d'entretien/maintenance, bonne tenue 4 pour livre caisse, 3 pour les 2 autres supports, exploitation des supports de gestion : 4 pour cahier de caisse, 3 pour les 2 autres)</p>	<p>Non</p>	<p>semestre</p>
	<p><i>Les compétences des femmes en matière d'entreprenariat agricole et du leadership féminin sont renforcées</i></p>	<p>Niveau de fonctionnalité des systèmes de gestion des entreprises agricoles gérées par les femmes</p>	<p>Le niveau de fonctionnalité est une notation moyenne (sur une échelle de 0 à 10) obtenue à travers une évaluation participative, regroupant les responsables des UT et des agents du PRODAT, de plusieurs critères / assertions prédéfinis (existence 0 à 10 : 4 pour livre de caisse/3 pour cahier d'opérations, 3 pour cahier d'entretien/maintenance, bonne tenue 4 pour livre caisse, 3 pour</p>	<p>Non</p>	<p>semestre</p>

			les 2 autres supports, exploitation des supports de gestion : 4 pour cahier de caisse, 3 pour les 2 autres)		
		Nombre de femmes gérant les entreprises agricoles	Les femmes qui gèrent les unités de transformations des produits agricoles, les boutiques d'intrants, les entrepôts,	Oui	semestre
	<i>Un dispositif performant d'information sur les prix, les marchés et les statistiques à l'échelon des zones prioritaires est mis en place et fonctionne</i>	SIM Fonctionnel	Système de collecte, de traitement et de diffusion d'infos sur les prix de quelques produits agricoles, intrants	Oui	Semestre
	<i>Les capacités des OPA et de leurs faitières dans la commercialisation sont améliorées</i>	Proportion d'OPA dont le chiffre d'affaire augmente	Nombre d'OPA ayant répondu "En forte augmentation" ou "En légère augmentation" pour l'évolution de leur chiffre d'affaires au cours des 3 dernières années (Q1.7) / nombre d'OPA enquêtées	Non	annuel
	<i>le processus de structuration des OPA, de leurs unions, faitières et leur capacité à participer aux structures de concertations sont renforcées</i>	Taux de pénétration des OPA	% des ménages dont au moins 1 personne est membres d'une OPA	Oui	annuel
Résultat 3 : Les acteurs publics provinciaux sont renforcés dans leurs fonctions d'appui, de suivi et de coordination du secteur agricole	<i>Les services clés de l'agriculture sont renforcés dans leur rôle de fournitures de services d'information, d'appui-conseil et de suivi des politiques provinciales</i>	Nombre de fonctionnaires renforcés et affectés à des tâches d'appui-conseil et de suivi	Nombre des agents de STD dont les capacités sont renforcées afin qu'ils puissent exercer effectivement au niveau provincial, territorial et du secteur leurs fonctions d'appui conseil et de suivi.	Oui	semestriellement

		Taux d'équipement de l'institution au regard de ses missions et inventaire régulier du matériel	Equipements suffisants en quantité et qualité fournis par le PRODAT au regard des besoins validés	Non	semestriellement
		Niveau de fonctionnalité du Système de statistique	Le niveau de fonctionnalité est une notation (sur une échelle de 0 à 100) obtenue à travers une évaluation participative, regroupant les responsables de IPAPEL et des agents du PRODAT, de plusieurs critères / assertions prédéfinis (Système de statistique basé sur un manuel de procédure appropriée et par des acteurs capables de collecter, traiter et diffuser les informations)	Non	Par saison
		Indice de satisfaction des OPA pour les services rendus par les services techniques	Indice de satisfaction = proportion d'OPA « Satisfait / S » + « Très satisfait / TS » en %	Oui	Enquête annuelle
	<i>Collecte et échange d'informations sur les interventions dans le secteur agricole sont améliorés</i>	Informations régulières sur l'ensemble des interventions	Inventaire régulièrement mis à jour des interventions dans le secteur	Non	Annuel
		Taux de réalisation du plan annuel des STD	Activités annuelles planifiées et réalisées par IPAPEL/ IPDR	Non	Annuel

	<i>La capitalisation des expériences des différents acteurs du secteur agricole et leur partage sont appuyés et facilités</i>	Nombre d'expériences pratiques capitalisées et diffusées	inventaire / documentation/ diffusion des pratiques (succès et échecs) et des expériences	Non	semestriellement
	<i>Le SENASEM et l'INERA sont appuyés spécifiquement en lien avec les services et produits attendus au niveau semencier</i>	Nombre de fonctionnaires renforcés et affectés à des tâches de contrôle / certification	Nombre des fonctionnaires capacités dans le domaine de contrôle et certification semences et du matériel végétatif	Oui	annuel
		Nombre de fonctionnaires renforcés et affectés à des tâches de conservation et diversification	Nombre des fonctionnaires aptes dans le domaine de la conservation, la production et la diversification des semences et du matériel végétatif.	Oui	annuel
Résultat 4 : Les structures de coordination et de concertation sectorielle au niveau de la Tshopo sont renforcées	<i>Les CCP/CARG aux niveaux de la province, des territoires et des secteurs sont appuyés (renforcés)</i>	Nombre de CARG fonctionnels selon niveau (P, T, S)	CARG connaissant leurs missions	Non	semestriel
		Pourcentage de CCP/CARG et autres comités de concertation ayant 30% des femmes dans leurs instances dirigeantes (leadership)	Pourcentage de CCP/CARG et autres comités de concertation ayant 30% des femmes dans leurs instances dirigeantes (leadership)	Oui	semestriel
	<i>Le renforcement des partenariats intersectoriels et interinstitutionnels est appuyé (facilité)</i>	Niveau de mise en œuvre de la nouvelle « feuille » de route COPROSEM	Nouvelle « feuille » de route COPROSEM établie, mise en œuvre et suivie	Non	saison

4.4 Aperçu « MoRe Results »

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	Oui
Rapport <i>Baseline</i> enregistré dans PIT ?	Oui
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	MTR en Q4 / 2017
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	2020
Missions de backstopping depuis le 01/01/2016	Q1 2017

Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of RDC1217711

Project Title : **Programme de Développement Agricole dans le District de la Tshopo**

Budget Version : **C02** Year to month : 31/12/2016

Currency : **EUR**

YTM : **Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing**

	Status	Fin Mode	Amount	2016				Total	Total Exp.	Balance	% Exec	
				2015	Q1	Q2	Q3					Q4
A Les OPA ET OPÉRATEURS			4.701.940,00	275.029,45	69.785,01	177.633,66	109.547,77	228.571,89	584.538,33	859.567,78	3.842.372,22	18%
01 Etude socio-économique			30.000,00	38.064,29		13.991,04	284,26	1.426,15	15.701,44	53.765,73	-23.765,73	179%
01 Etude socio-économique		REGIE	30.000,00	38.064,29		13.991,04	284,26	1.426,15	15.701,44	53.765,73	-23.765,73	179%
02 Développer une offre			1.155.720,00	27.321,15	17.597,23	56.398,34	28.331,01	83.525,15	187.839,74	215.160,89	940.659,11	19%
01 Appuyer les OPA à planifier		REGIE	50.000,00	444,73	96,85		1.248,62	54,02	1.399,49	1.844,22	48.165,78	4%
02 Appuyer les OPA dans la		REGIE	50.000,00	7.261,82		335,33			335,33	7.587,15	42.412,85	15%
03 Equipement des OPA en		REGIE	100.000,00	0,00				680,75	680,75	680,75	99.319,25	1%
04 Production et conservation		REGIE	410.000,00	2.080,85	3.344,85	10.370,20	2.960,63	25.868,11	42.543,80	44.624,65	365.375,35	11%
05 Appui au contrôle de qualité		REGIE	120.000,00	6.023,50	3.429,53	66,77	1.171,70	5.966,57	10.634,58	16.658,08	103.341,62	14%
06 Appui à la production de		REGIE	100.000,00	1.706,28		33.618,00	12.708,40	9.736,31	56.062,71	57.768,99	42.231,01	58%
07 Appui spécifique au		REGIE	100.000,00	0,00		6.411,08	2.359,87	28.869,72	37.640,66	37.640,66	62.359,34	38%
08 Appui aux spéculations		REGIE	48.000,00	0,00						0,00	48.000,00	0%
09 Assistance technique		REGIE	75.000,00	2.639,38	3.325,29			1.589,01	4.914,30	7.553,68	67.446,32	10%
10 Expert national semences		REGIE	102.720,00	7.174,59	7.400,71	7.584,96	7.881,78	10.780,66	33.628,12	40.802,71	61.917,29	40%
03 Amélioration des			1.564.500,00	19.008,68	3.048,69	41.364,91	26.282,81	47.027,64	117.724,04	136.732,73	1.427.767,27	9%
01 Convention de coopération		REGIE	320.000,00	0,00						0,00	320.000,00	0%
02 Renforcement du dispositif		REGIE	150.000,00	8.528,29	2.306,53				2.306,53	10.834,82	139.165,18	7%
03 Développement de champs		REGIE	412.500,00	0,00		18.118,95	14.084,20	2.066,62	34.259,78	34.259,78	378.240,22	8%
		REGIE	11.000.000,00	919.528,48	320.158,47	486.734,25	329.478,30	621.332,95	1.757.703,97	2.677.661,79	8.322.338,21	24,00
		COGEST										
		TOTAL	11.000.000,00	919.528,48	320.158,47	486.734,25	329.478,30	621.332,95	1.757.703,97	2.677.661,79	8.322.338,21	24,00

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of RDC1217711 Printed on 12/01/2017

page: 1

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of RDC1217711

Project Title : **Programme de Développement Agricole dans le District de la Tshopo**

Budget Version : **C02** Year to month : 31/12/2016

Currency : **EUR**

YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing**

Status	Fin Mode	Amount	2016				Total	Total Exp.	Balance	% Exec	
			2015	Q1	Q2	Q3					Q4
04 Développement	REGIE	72.000,00	5.392,34	742,16	5.021,23	9.381,62	24.888,20	40.033,21	45.425,55	26.574,45	63%
05 Frais d'aménagement	REGIE	360.000,00	5.088,05		18.224,73	2.698,68	15.609,79	36.531,18	41.619,23	318.380,77	12%
06 Suivi des systèmes agraires	REGIE	250.000,00	0,00			120,32	4.473,03	4.593,35	4.593,35	245.406,65	2%
04 Accompagner les OPA et les		832.720,00	30.285,53	7.931,52	16.088,04	9.503,13	31.642,61	65.165,30	95.450,83	737.269,17	11%
01 Accompagner les OPA	REGIE	100.000,00	13.378,78	2.070,58	307,35	1.277,84	20.625,56	24.281,33	37.660,11	62.339,89	38%
02 Renforcement des	REGIE	150.000,00	0,00		493,25	1.528,52	7.611,42	9.633,19	9.633,19	140.366,81	6%
03 Formation décentralisée	REGIE	100.000,00	0,00		4,57			4,57	4,57	99.995,43	0%
04 Formation en technique de	REGIE	50.000,00	0,00		394,24	49,44		443,68	443,68	49.556,32	1%
05 Fonctionnement et émission	REGIE	130.000,00	10.764,36		7.636,68	80,21	3.095,52	10.812,42	21.576,78	108.423,22	17%
06 Réseau de smartphones et	REGIE	200.000,00	0,00		1.157,59			1.157,59	1.157,59	198.842,41	1%
07 Expert communication	REGIE	102.720,00	6.142,39	5.860,94	6.094,34	6.567,13	310,11	18.832,52	24.974,91	77.745,09	24%
05 Accès à des outils,		1.068.000,00	160.349,80	40.207,57	47.803,33	40.822,65	57.928,82	186.762,37	347.112,17	720.887,83	33%
01 Développement de	REGIE	60.000,00	0,00		1.437,35		13.173,50	14.610,85	14.610,85	45.389,15	24%
02 Aménagement spécifique	REGIE	120.000,00	0,00					0,00	0,00	120.000,00	0%
03 Appui au petit élevage	REGIE	120.000,00	0,00					0,00	0,00	120.000,00	0%
04 Matériel de collecte et de	REGIE	48.000,00	0,00			278,80		278,80	278,80	47.721,20	1%
05 Expert international	REGIE	720.000,00	160.349,80	40.207,57	46.365,98	40.543,85	44.755,32	171.872,72	332.222,52	387.777,48	46%
06 Appuide proximité volet		51.000,00	0,00			4.323,91	7.021,52	11.345,43	11.345,43	39.654,57	22%
	REGIE	11.000.000,00	919.528,48	320.158,47	486.734,25	329.478,30	621.332,95	1.757.703,97	2.677.661,79	8.322.338,21	24,00
	COGEST										
	TOTAL	11.000.000,00	919.528,48	320.158,47	486.734,25	329.478,30	621.332,95	1.757.703,97	2.677.661,79	8.322.338,21	24,00



Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of RDC1217711

Project Title : **Programme de Développement Agricole dans le District de la Tshopo**

Budget Version : **C02** Year to month : 31/12/2016

Currency : **EUR**

YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing**

Status	Fin Mode	Amount	2016				Total	Total Exp.	Balance	% Exec		
			2015	Q1	Q2	Q3					Q4	
	REGIE	51.000,00	0,00			4.323,91	7.021,52	11.345,43	11.345,43	39.654,57	22%	
B LES OPA ET OPÉRATEURS		1.573.720,00	9.936,33	9.800,02	37.977,81	27.485,41	64.977,46	140.240,70	150.177,03	1.423.542,97	10%	
01 Financer des équipements		870.000,00	3.274,11	2.347,21	12.310,20	6.264,26	23.788,89	44.710,56	47.984,66	822.015,34	6%	
01 Etude de rentabilité des	REGIE	0,00	0,00			381,32		381,32	381,32	-381,32	??%	
02 Etude de marché sur les	REGIE	0,00	0,00					0,00	0,00	0,00	??%	
03 Equipement de	REGIE	225.000,00	3.087,64	2.347,21	12.310,20	5.541,29	22.882,52	43.081,22	46.168,86	178.831,14	21%	
04 Construction d'entrepots et	REGIE	645.000,00	186,47			341,64	908,37	1.248,01	1.434,48	643.565,52	0%	
02 Encadrement et		272.720,00	6.662,22	7.452,81	18.077,64	12.342,34	18.560,16	56.432,95	63.095,18	209.624,82	23%	
01 Formations techniques	REGIE	50.000,00	0,00		7.852,22	5.094,22		12.946,44	12.946,44	37.053,56	26%	
02 Enveloppe pour	REGIE	20.000,00	0,00				4.968,57	4.968,57	4.968,57	15.033,43	25%	
03 Assistance technique	REGIE	100.000,00	0,00		3.308,48		1.730,72	5.039,20	5.039,20	94.960,80	5%	
04 Expert national post-récolte	REGIE	102.720,00	6.662,22	7.452,81	6.916,94	7.248,11	11.862,88	33.480,75	40.142,97	62.577,03	39%	
03 Renforcer les compétences		65.000,00	0,00				1.341,62	1.341,62	1.341,62	63.658,38	2%	
01 Formations spécifiques	REGIE	50.000,00	0,00			1.341,62		1.341,62	1.341,62	48.658,38	3%	
02 Vistes d'échanges inter-	REGIE	15.000,00	0,00					0,00	0,00	15.000,00	0%	
04 Mettre en place un dispositif		60.000,00	0,00		2.368,50	3.085,48	10.511,44	15.965,42	15.965,42	44.034,58	27%	
01 Equipement du réseau	REGIE	20.000,00	0,00		2.368,50			2.368,50	2.368,50	17.631,50	12%	
02 Appui au fonctionnement du	REGIE	40.000,00	0,00			3.085,48	10.511,44	13.596,92	13.596,92	26.403,08	34%	
		REGIE	11.000.000,00	919.528,48	320.158,47	486.734,25	329.478,30	621.332,95	1.757.703,97	2.677.661,79	8.322.338,21	24,00
		COGEST										
		TOTAL	11.000.000,00	919.528,48	320.158,47	486.734,25	329.478,30	621.332,95	1.757.703,97	2.677.661,79	8.322.338,21	24,00



Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of RDC1217711

Project Title : **Programme de Développement Agricole dans le District de la Tshopo**

Budget Version : **C02** Year to month : 31/12/2016

Currency : **EUR**

YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing**

Status	Fin Mode	Amount	2015	2016				Total	Total Exp.	Balance	% Exec
				Q1	Q2	Q3	Q4				
05 Améliorer les capacités des		80.000,00	0,00		5.221,47	748,02	1.067,83	7.037,12	7.037,12	72.962,88	9%
01 Appui à la	REGIE	40.000,00	0,00		5.221,47	748,02	1.067,83	7.037,12	7.037,12	32.962,88	18%
02 Faciliter les collaborations	REGIE	20.000,00	0,00						0,00	20.000,00	0%
03 Assistance technique	REGIE	20.000,00	0,00						0,00	20.000,00	0%
06 Appuyer un processus de		175.000,00	0,00			3.679,74	5.789,76	9.469,51	9.469,50	165.530,50	5%
01 Ateliers de formations	REGIE	25.000,00	0,00			733,21	5.684,39	6.317,60	6.317,60	18.682,40	26%
02 Atelier spécifique des	REGIE	50.000,00	0,00						0,00	50.000,00	0%
03 Appui au fonctionnement	REGIE	100.000,00	0,00			2.946,53	205,38	3.151,90	3.151,90	96.848,10	3%
07 Appui de proximité		51.000,00	0,00			23,95	5.259,57	5.283,53	5.283,53	45.716,47	10%
01 Appui de proximité	REGIE	51.000,00	0,00			23,95	5.259,57	5.283,53	5.283,53	45.716,47	10%
C LES ACTEURS PUBLICS		920.000,00	0,00	15.471,44	92.653,30	6.276,19	80.722,41	195.123,35	195.123,34	724.876,66	21%
01 Collecte et échange		60.000,00	0,00		2.368,50			2.368,50	2.368,50	57.631,50	4%
01 Collecte et échange	REGIE	60.000,00	0,00		2.368,50			2.368,50	2.368,50	57.631,50	4%
02 Capitalisation des		60.000,00	0,00		2.368,50			2.368,50	2.368,50	57.631,50	4%
01 Capitalisation des	REGIE	60.000,00	0,00		2.368,50			2.368,50	2.368,50	57.631,50	4%
03 Renforcer les services clés		625.000,00	0,00	15.471,44	87.292,99	5.852,12	80.129,10	188.745,64	188.745,64	436.254,36	30%
01 Equipement, motos, vélos,	REGIE	550.000,00	0,00	15.471,44	84.146,30	5.852,12	80.024,54	185.494,39	185.494,39	364.505,61	34%
02 Ateliers et formation annuel	REGIE	50.000,00	0,00				104,56	104,56	104,56	49.895,44	0%
	REGIE	11.000.000,00	919.528,48	320.158,47	486.734,25	329.478,30	621.332,95	1.757.703,97	2.677.661,79	8.322.338,21	24,00
	COGEST										
	TOTAL	11.000.000,00	919.528,48	320.158,47	486.734,25	329.478,30	621.332,95	1.757.703,97	2.677.661,79	8.322.338,21	24,00



Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of RDC1217711 Printed on 12/01/2017

page: 4

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of RDC1217711

Project Title : **Programme de Développement Agricole dans le District de la Tshopo**

Budget Version : **C02** Year to month : 31/12/2016

Currency : **EUR**

YTM : **Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing**

Status	Fin Mode	Amount	2015	2016				Total	Total Exp.	Balance	% Exec
				Q1	Q2	Q3	Q4				
03 Suivi évaluation annuelle	REGIE	25.000,00	0,00		3.146,69			3.146,69	3.146,69	21.853,31	13%
04 Appuyer spécifiquement le		175.000,00	0,00		623,31	424,08	593,32	1.640,71	1.640,70	173.359,30	1%
01 Renforcement du	REGIE	100.000,00	0,00		409,52			409,52	409,52	99.590,48	0%
02 Renforcement de l'INERA,	REGIE	75.000,00	0,00		213,79	424,08	593,32	1.231,18	1.231,18	73.768,82	2%
D LES STRUCTURES DE		466.300,00	0,00	16.935,36	6.642,73	5.993,56	7.888,66	37.260,30	37.260,31	429.039,69	8%
01 Appuyer les CCP/CARG en		100.000,00	0,00	16.045,76	6.642,73	4.170,12	4.593,90	31.452,51	31.452,51	68.547,49	31%
01 Frais d'organisation des	REGIE	100.000,00	0,00	16.045,76	6.642,73	4.170,12	4.593,90	31.452,51	31.452,51	68.547,49	31%
02 Appuyer le renforcement		100.000,00	0,00			893,43	1.459,96	2.353,39	2.353,39	97.646,61	2%
01 Moyens de transport	REGIE	75.000,00	0,00						0,00	75.000,00	0%
02 Accompagnement	REGIE	25.000,00	0,00			893,43	1.459,96	2.353,39	2.353,39	22.646,61	9%
03 Mise en place d'une cellule		246.300,00	0,00	889,60		930,01	1.634,80	3.454,41	3.454,41	242.845,59	1%
01 Activité de concertation et	REGIE	150.000,00	0,00	889,60			323,65	1.213,25	1.213,25	148.786,75	1%
02 Expert national genre	REGIE	96.300,00	0,00			930,01	1.311,15	2.241,16	2.241,16	94.058,84	2%
04 Etablir des liens avec les		20.000,00	0,00						0,00	20.000,00	0%
01 Etablir des liens avec les	REGIE	20.000,00	0,00						0,00	20.000,00	0%
T RÉSERVE BUDGÉTAIRE		155.587,00	0,00						0,00	155.587,00	0%
01 Réserve budgétaire		155.587,00	0,00						0,00	155.587,00	0%
01 Réserve budgétaire	REGIE	155.587,00	0,00						0,00	155.587,00	0%
	REGIE	11.000.000,00	919.528,48	320.158,47	486.734,25	329.478,30	621.332,95	1.757.703,97	2.677.661,79	8.322.338,21	24,00
	COGEST										
	TOTAL	11.000.000,00	919.528,48	320.158,47	486.734,25	329.478,30	621.332,95	1.757.703,97	2.677.661,79	8.322.338,21	24,00



Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of RDC1217711 Printed on 12/01/2017

page: 5

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of RDC1217711

Project Title : **Programme de Développement Agricole dans le District de la Tshopo**

Budget Version : **C02** Year to month : 31/12/2016

Currency : **EUR**

YIM : **Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing**

Status	Fin Mode	Amount	2016				Total	Total Exp.	Balance	% Exec	
			2015	Q1	Q2	Q3					Q4
Z MOYENS GÉNÉRAUX		3.182.453,00	634.562,70	209.166,65	171.826,75	180.175,37	239.372,53	800.541,30	1.435.533,33	1.746.919,67	45%
01 Ressources humaines		2.240.810,00	407.233,78	142.510,02	105.802,68	157.587,93	164.501,90	570.402,53	977.636,31	1.263.173,69	44%
01	Personnel International	1.530.000,00	344.830,84	96.048,48	95.059,49	93.182,09	97.223,60	381.513,66	726.344,50	803.655,50	47%
02	Equipe technique Nationale	220.860,00	10.645,32	20.520,69	4.725,47	29.562,41	29.660,19	84.468,76	95.114,08	125.745,92	43%
03	Equipe nationale	296.750,00	51.621,24	25.033,43	5.686,55	28.425,83	26.942,44	86.088,25	137.709,49	159.040,51	46%
04	Equipe nationale	193.200,00	136,38	907,41	331,17	6.417,60	10.675,68	18.331,86	18.468,24	174.731,76	10%
02 Investissements		445.810,00	157.040,41	32.514,13	13.502,04	16.263,33	32.421,16	94.700,65	251.741,07	194.068,93	56%
01	Véhicules	143.100,00	97.871,75	7.417,85	153,70			7.571,55	105.443,30	37.656,70	74%
02	Motos et vélos	19.750,00	17.736,70						17.736,70	2.013,30	90%
03	Equipement et matériel	60.833,00	38.847,89	880,61	12.812,26	-8.805,63	2.596,52	9.463,77	48.311,66	12.521,34	79%
04	Aménagement,	222.127,00	2.584,07	24.235,66	536,08	23.068,95	29.824,84	77.665,34	80.249,41	141.877,59	36%
03 Fonctionnement		355.833,00	51.826,22	25.389,38	21.447,46	17.874,24	25.228,52	89.939,60	141.765,81	214.067,19	40%
01	Frais de fonctionnement	160.000,00	10.272,87	9.876,71	6.863,91	1.453,75	8.003,67	26.198,04	36.470,91	123.529,09	23%
02	Frais de fonctionnement	37.500,00	26.134,70	8.303,53	1.331,21	9.457,01	12.961,80	32.053,55	58.188,25	-20.688,25	155%
03	Frais de fonctionnement	80.000,00	0,00	3.169,67	6.916,11	5.685,85	2.736,98	18.508,61	18.508,61	61.491,39	23%
04	Organisation des SMCL	8.333,00	1.716,24	1.517,17	77,12	1.735,23		3.329,52	5.045,76	3.287,24	61%
05	Frais de mission	60.000,00	11.630,30	1.821,84	4.788,48	213,30	764,72	7.568,13	19.198,43	40.801,57	32%
06	Frais de formation (M&E,	5.000,00	1.583,22	589,89	1.541,48	-640,79	679,24	2.169,82	3.753,04	1.246,96	75%
	REGIE	11.000.000,00	919.528,48	320.158,47	486.734,25	329.478,30	621.332,95	1.757.703,97	2.677.661,79	8.322.338,21	24,00
	COGEST										
	TOTAL	11.000.000,00	919.528,48	320.158,47	486.734,25	329.478,30	621.332,95	1.757.703,97	2.677.661,79	8.322.338,21	24,00

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of RDC1217711 Printed on 12/01/2017

page: 6

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of RDC1217711

Project Title : **Programme de Développement Agricole dans le District de la Tshopo**

Budget Version : **C02** Year to month : 31/12/2016

Currency : **EUR**

YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosed closing**

	Status	Fin Mode	Amount	2016				Total	Total Exp.	Balance	% Exec	
				2015	Q1	Q2	Q3					Q4
07 Frais Bancaires		REGIE	5.000,00	488,89	110,77	-50,85	-30,12	82,12	111,82	600,81	4.399,19	12%
04 Audit suivi et évaluation			140.000,00	18.462,29	8.753,12	31.074,57	-11.550,12	17.220,95	45.498,51	63.960,80	76.039,20	46%
01 Audit		REGIE	30.000,00	0,00		237,70		8.680,00	8.917,70	8.917,70	21.082,30	30%
02 Evaluation finale + MTR		REGIE	30.000,00	0,00						0,00	30.000,00	0%
03 Etude baseline		REGIE	30.000,00	2.759,20	4.485,38	29.849,16	-14.870,00		19.464,54	22.223,74	7.776,26	74%
04 Suivi et backstopping		REGIE	25.000,00	15.703,09	4.267,74	958,28	3.163,73	707,09	9.096,84	24.799,93	200,07	99%
05 Ateliers (démarrage,		REGIE	25.000,00	0,00		29,42	156,15	7.833,86	8.019,43	8.019,43	16.980,57	32%
99 Conversion rate adjustment			0,00	0,00						429,34	-429,34	??%
98 Conversion rate adjustment		REGIE	0,00	0,00						429,34	-429,34	??%
		REGIE	11.000.000,00	919.528,48	320.158,47	486.734,25	329.478,30	621.332,95	1.757.703,97	2.677.661,79	8.322.338,21	24,00
		COGEST										
		TOTAL	11.000.000,00	919.528,48	320.158,47	486.734,25	329.478,30	621.332,95	1.757.703,97	2.677.661,79	8.322.338,21	24,00



4.5 Ressources en termes de communication

Un dépliant a été produit et continue à être distribué.